



Termes de référence pour l'évaluation finale du projet « Élimination des violences basées sur le genre au Mali à travers une approche holistique et intégrée d'offre de services de qualité au niveau national »

Le projet « *Élimination des violences basées sur le Genre au Mali à travers une approche holistique et intégrée d'offre de services de qualité au niveau national* » est une initiative de UNFPA en partenariat avec les ministères en charge de la promotion de la femme, de la jeunesse et de la santé avec l'appui technique et financier de l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS).

Démarré en janvier 2020, le projet couvre les régions de **Sikasso** et **Mopti** et le **District de Bamako**. L'objectif visé par le projet est de "contribuer à l'élimination des Violences sexuelles et violences basées sur le genre (VSBG) envers les femmes et les filles ainsi que les cas de morbidité et de décès maternels, à travers un cadre institutionnel renforcé, une implication et responsabilisation des communautés et un accès effectif et équitable aux services appropriés y compris les services de santé sexuelle et reproductive" Les ministères tels que celui de la jeunesse, de la promotion de la femme et de la santé ainsi que celui de la population, ont été les partenaires Gouvernementaux clés dans la mise en œuvre du projet. Au niveau communautaire, les parties prenantes dans la mise en œuvre ont été surtout les organisations de la société civile (AGIR, AMPPF, ASDAP, HELP, TOSTAN, WILDAP), le projet Jeunes et les DRS de Sikasso, Mopti et du District de Bamako. Le travail de tous les acteurs visait principalement la réalisation des résultats du projet ci-dessous :

Résultat 1 : Des institutions au niveau national et décentralisé ont la capacité de protéger les femmes et les filles contre les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre (VSBG), les pratiques néfastes et de promouvoir les droits en santé sexuelle et reproductive;

Résultat 2 : Les femmes et les filles vivent dans un environnement promouvant des normes sociales respectueuses des droits en santé sexuelle et santé de la reproduction et où l'emprise des VSBG et des pratiques traditionnelles néfastes sont atténuées;

Résultat 3 : Les femmes et les filles victimes de VSBG et de pratiques néfastes ont accès à des services de base de qualité, incluant les services de santé reproductive et sexuelle.

Résultat 4 : Les femmes et les filles, en particulier les adolescentes et les jeunes ont un accès accru aux services de santé de la reproduction et aux soins de santé maternels efficaces et acceptables y compris la prise en charge des fistules obstétricales.



UNFPA, conformément à ses principes de gestion de projet, considère les évaluations, notamment les évaluations finales comme des exercices de redevabilité (obligation de rendre compte), de gestion adaptative et surtout de gestion de connaissance. Ainsi l'évaluation finale du projet *"Élimination des violences basées sur le Genre au Mali à travers une approche holistique et intégrée d'offre de services de qualité au niveau national"* » devra permettre de faire un état de lieux du niveau de réalisation des objectifs et résultats, mais également tirer les enseignements et recommandations pour des interventions similaires.

Les présents termes de référence (TdRs), de l'évaluation finale du projet, définissent les orientations de la conduite de ladite évaluation ainsi les détails pour le recrutement du consultant/cabinet.

1. Objectifs de l'évaluation finale du projet

L'objectif global de l'évaluation finale est de faire de manière indépendante et objective une évaluation du niveau de réalisation des objectifs et résultats ainsi que l'examen des questions transversales et qualitatives connexes à la mise en œuvre du projet.

2. Les objectifs spécifiques de l'évaluation :

L'évaluation finale, de manière spécifique devra s'appesantir sur un certain nombre de points standards aux évaluations mais également spécifiques au projet dont l'évaluation est en cours :

- Évaluer la performance du projet et les facteurs ayant contribué
 - Évaluer le degré de mise en œuvre du projet à travers ses composantes, les activités et le plan de travail global initialement établi ;
 - Analyser le niveau d'atteinte des objectifs d'étape;
 - Faire une analyse de la théorie du changement afin d'apprécier sa validité ;
 - Apprécier le niveau de réalisation des indicateurs de mesure de performance
 - Évaluer la performance des mécanismes de gestion et de coordination du projet;
 - Analyser la performance des différentes parties prenantes et leur rôle ;
 - Documenter les succès (et pourquoi) et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet ;
 - Identifier les facteurs favorables ou défavorables à la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du projet
 - Alimenter les indicateurs clés permettant d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés à travers la mise en œuvre du projet.
 - Évaluer la stratégie de mise en œuvre adoptée par le projet ;
 - Formuler les recommandations idoines pour les prochaines étapes ;



- Les critères/questions d'évaluation

Il sera question d'analyser le projet sous les angles de **pertinence**, **d'efficience**, **d'efficacité**, de **durabilité**, la **cohérence** ainsi que **l'impact** du projet.

NB : Bien que l'impact fasse en général référence à une période d'après projet, ici il est question des effets induits imputables aux actions du projet

- Identifier/analyser les difficultés rencontrées et leçons apprises, qui ont potentiellement impacté

- ✓ Les difficultés rencontrées et leur impact sur les résultats obtenus ;
- ✓ Les solutions proposées pour les surmonter ;
- ✓ Les leçons apprises pendant la conception et la mise œuvre du projet ;

- Analyser la dimension qualitative de la mise en œuvre

- ✓ Examiner l'implication des couches les plus vulnérables ;
- ✓ Analyser la dimension participative des bénéficiaires ;
- ✓ Apprécier la prise en compte du genre dans le projet
- ✓ Évaluer le niveau de mise en place et le fonctionnement des organes/instances de gestion mis en place et leur contribution aux résultats ;

3. Portée de l'évaluation

Compte tenu des objectifs du projet, l'évaluation se basera sur quatre des critères standards d'évaluation, à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité.

- Une évaluation finale complète

Il est attendu que la présente évaluation finale soit complète, c'est-à-dire qu'elle puisse couvrir toutes les questions standards pertinentes pour une évaluation, y compris l'intégralité des critères d'évaluation ;

- Couverture de toutes les composantes du projet par l'évaluation

Il convient de signaler que la présente évaluation porte sur l'intégralité du projet, aussi bien dans ses composantes, que les acteurs concernés. Sur la base de l'analyse des documents du projet, le cabinet proposera une méthodologie qui intègre sans exception toutes les dimensions dudit projet.

- Couverture de la zone d'intervention par l'évaluation

Toutes les régions de mise en œuvre du projet sont concernées par la présente évaluation. L'évaluation devra être conçue de sorte à inclure les régions de Sikasso, Mopti et le District de Bamako.

- Couverture de la durée de mise en œuvre du projet



Il est à noter que le projet devra être évalué sur toute la durée de sa mise en œuvre. En d'autres termes l'évaluation portera sur l'intervalle de temps allant du démarrage jusqu' à la fin du projet.

4. Résultats et livrables attendus

Aux termes de l'évaluation finale du projet, les résultats attendus et livrables ci-dessous devront être disponibles :

Les résultats attendus

- L'évaluation finale est réalisée conformément aux termes de références établis ;
- Les Résultats et objectif du cadre de mesure de performance du projet sont analysés et évalués ;
- Le niveau de référence de tous les indicateurs du projet sont connus ;
- Les éléments de réponse relative aux critères d'évaluation sont établis;
- Les aspects qualitatifs de la mise en œuvre sont analysés ;
- La performance des organes de gestion du projet est évaluée ;
- Un tableau des indicateurs clés du projet avec leur niveau estimé est annexé au rapport de l'étude;

Les livrables attendus

- Les Rapports provisoire et final de l'évaluation finale sont disponibles ;
- Le fichier des données collectées est disponible ;
- Une présentation Powerpoint de l'évaluation est élaborée ;

5. Méthodologie

Le cabinet en charge de la présente évaluation finale est responsable de la conception de la méthodologie et du choix méthodologique. A ce titre, il devra proposer une méthodologie complète et adaptée aux besoins d'informations exprimés par l'étude (voir TdR et document de projet).

Proposer à UNPFA le choix méthodologique le plus approprié

Sur la base du document de projet et la rencontre de cadrage, le cabinet devra proposer à UNFPA les choix méthodologiques les plus appropriés pour ladite étude.

Adopter une démarche scientifique exempte de toute critique méthodologique

La démarche méthodologique de l'évaluation finale du présent projet devra se faire conformément aux standards dans le domaine. Elle doit être fondée sur les évidences/scientifiques dénuées de toutes insuffisances. Les insuffisances aux limites admises par le cabinet comme des postulats seront clairement exposées par le cabinet.



- Une méthodologie mixte (quantitatif et qualitatif) pour répondre aux besoins d'information du projet

L'évaluation devra conjuguer différentes méthodes de recherche afin d'accéder aux informations et données nécessaires et pertinentes pour une évaluation de qualité du projet. Ainsi, l'approche mixte (quantitative et qualitative) devra être privilégiée dans ladite étude.

NB : La proposition de l'approche méthodologique et autres composantes de l'étude seront faites à travers l'offre technique du cabinet qui inclura **au moins**, une présentation du cabinet, l'approche méthodologique proposée, ainsi que le calendrier d'exécution de l'étude.

Il convient de signaler qu'il est laissé au pouvoir discrétionnaire du cabinet de proposer à tous les niveaux, la démarche méthodologique, qui sied le mieux pour ladite évaluation.

6. Critères de sélection du cabinet national

L'UNFPA procédera à la sélection d'un cabinet national sur la base d'une offre technique estimée à 70% et d'une offre financière estimée à 30% répondant aux besoins formulés pour cette étude. Tous les critères obligatoires mentionnés dans la présente consultation devront être pris en compte dans l'offre des soumissionnaires. Chaque soumissionnaire doit soumettre une note explicative sur la compréhension des Termes de référence (TDR), une présentation de l'approche méthodologique, un plan de travail et la liste des prestations similaires déjà exécutées avec les attestations de bonne exécution.

7. Qualifications requises

Le cabinet envisagé pour l'évaluation finale du projet " Élimination des violences basées sur le genre au Mali à travers une approche holistique et intégrée d'offre de services de qualité au niveau national ", devra disposer du profil ci-dessous :

- ✓ Une expérience d'au moins 10 ans dans la recherche en sciences sociales ;
- ✓ Une expertise dans la recherche (qualitative et quantitative) ;
- ✓ Une bonne connaissance des méthodes de collecte et d'analyse des données.
- ✓ Une bonne connaissance des questions de santé de la reproduction, droits sexuels et reproductifs et prévention/prise en charge des violences basées sur le genre;
- ✓ Une expérience avérée d'études antérieures sur les questions de santé et de violence basées sur le Genre (VBG) serait un Atout.



8. Ligne de supervision du cabinet

Le cabinet sera sous la supervision administrative du chargé de projet et sous la supervision technique de l'unité de Suivi Évaluation de l'UNFPA (Responsable de l'unité).

NB : Un comité de Gestion de l'étude sera mis en place dont les orientations guideront la dimension technique de l'étude.

9. Durée

L'évaluation finale du projet est prévue sur une durée de **45 (Quarante-Cinq)** jours ouvrables, tout inclus à compter de la date de la signature du contrat. Le cabinet devra proposer un calendrier d'exécution étalé sur cette durée, du démarrage jusqu'au dépôt du rapport final.

10. BUDGET

L'offre financière du cabinet devra contenir le budget détaillé estimatif de l'étude, qui sera analysé et évalué par UNFPA.